

La langue de la médecine autour des produits pharmaceutiques : analogies et différences entre français et italien



Gloria Bandello

Université du Salento, Italie
gloriabandello@gmail.com

Carlotta D'Addario

Université de Turin, Italie
carlotta.daddario@gmail.com

Reçu le 16-09-2014 / Évalué le 14-04-2015 / Accepté le 25-09-2015

Résumé

La langue de la médecine est difficile à comprendre pour les non spécialistes et sa simplification est l'un des sujets d'actualité en Europe. Le travail présenté consiste en une étude comparée de la langue utilisée pour la vulgarisation de la médecine en Italie et en France. L'analyse concerne notamment la langue employée dans les notices de médicaments, rédigées selon les directives européennes. Le but de la recherche est d'évaluer les analogies et les différences qui existent entre les stratégies adoptées à des fins de simplification. La notice du Doliprane/Tachipirina, en langue italienne et française, a été analysée. Chaque notice a été analysée sur les plans : formel - syntaxique - morphologique - lexical - pragmatique.

Mots-clés : vulgarisation, notices de médicaments, lisibilité, technolcte, patient/consommateur

La lingua della medicina e i prodotti farmaceutici:
analogie e differenze tra italiano e francese

Riassunto

La lingua della medicina è difficile da comprendere per i non specialisti e la sua semplificazione è uno dei soggetti d'attualità in Europa. Il lavoro che si presenta è uno studio comparato della lingua utilizzata per la divulgazione della medicina in Italia e in Francia. L'analisi concerne specialmente la lingua impiegata nei foglietti illustrativi dei medicinali, redatti secondo le direttive europee. Lo scopo della ricerca è di valutare le analogie e le differenze che esistono tra le strategie di semplificazione adottate. Si è analizzato il *bugiardino* della Tachipirina/Doliprane, in lingua italiana e francese. Ogni foglietto illustrativo è stato analizzato sul piano formale, sintattico, morfologico, lessicale e pragmatico.

Parole chiave: divulgazione, foglietti illustrativi, leggibilità, tecnoletto, paziente/ consumatore

The language of medicine for pharmaceuticals: similarities and differences between French and Italian

Abstract

The language of medicine is difficult to understand for non-specialists, and its simplification is a popular topic in Europe. The work presented is a comparative study of the language employed for the vulgarization of medicine in Italy and France. The analysis is especially concerned with the language used in pharmaceutical leaflets, prepared according to European directives. The aim of the research is to evaluate the similarities and differences that exist between the adopted strategies of simplification. The leaflet of Tachipirina/Doliprane is analysed in Italian and French. Each pharmaceutical leaflet has been analysed from the following standpoints: formal, syntactic, morphological, lexical, pragmatic.

Keywords: disclosure, pharmaceutical leaflets, legibility, technolect, patient/consumer

1. Notices de médicaments et application des directives européennes¹

La simplification de la langue de la médecine, souvent obscure et difficile à comprendre pour les personnes complètement étrangères à ce domaine, est un thème d'actualité dans l'Europe d'aujourd'hui.

La relation aux médicaments de la part des consommateurs a subi de multiples changements au fil du temps, notamment depuis la fin des années 1990 qui marque l'introduction des médicaments génériques sur le marché européen. De ce fait, les comportements des acteurs de santé (médecins, patients, pharmaciens, fabricants de produits pharmaceutiques) et la relation de soin ont subi des modifications importantes, qui ont influencé aussi leur façon de communiquer. En effet, la langue de la médecine est une langue à part entière car elle se rapporte à une discipline hautement spécialisée. Une langue spéciale est une « variété fonctionnelle d'une langue naturelle, dépendant d'un domaine de connaissances ou d'une sphère d'activités bien particulières, employée dans son intégralité par un groupe de personnes plus restreint encore que l'ensemble des personnes parlant la langue, dont cette langue spéciale est une variété, pour satisfaire les besoins communicationnels (besoins de références tout d'abord) de ce secteur spécialisé² » (Cortelazzo, 1990 : 5). Le lexique médical est constitué de termes techniques et les technicismes médicaux peuvent être spécifiques ou collatéraux : les premiers se rapportent de manière univoque à une certaine notion, les seconds, appartenant à un registre plus soutenu, sont typiques du style avec lequel les médecins exposent faits et données.

Que se passe-t-il alors lorsqu'une langue spécialisée est employée dans un texte adressé à des non spécialistes, notamment dans la notice d'un médicament ? De

nombreuses directives européennes visent à simplifier les modes d'emploi de ces médicaments.

Par exemple, la directive 92/27CEE :

« considérant que les dispositions relatives à l'information des patients doivent assurer un niveau élevé de protection des consommateurs, de façon à permettre une utilisation correcte des médicaments, sur la base d'une information complète et compréhensible »³.

L'Article 7 de la directive indique comment structurer les différents paragraphes de la notice afin de préciser⁴ :

- a) l'identification du médicament
- b) *les indications thérapeutiques*
- c) *les informations utiles avant la prise du médicament*
- d) les instructions nécessaires et habituelles pour une bonne utilisation
- e) une description des effets indésirables
- f) un renvoi à la date de péremption figurant sur l'emballage
- g) la date à laquelle la notice a été révisée pour la dernière fois.

La notice peut comporter des signes ou des pictogrammes visant à expliciter certaines informations sanitaires utiles mais sans aucun élément promotionnel.

L'Article 8 précise que « la notice doit être rédigée en termes clairs et compréhensibles pour les utilisateurs, dans la ou les langues officielles de l'État membre de mise sur le marché et de manière à être facilement lisible⁵ ». Cela ne fait pas obstacle à ce que la notice soit rédigée en plusieurs langues mais dans chaque langue on doit y trouver les mêmes informations.

La directive 2001/83/CEE modifiée du Parlement européen et du Conseil du 6 novembre 2001 institue un code communautaire relatif aux médicaments à usage humain. Il est nécessaire donc (39) « de préciser les modalités selon lesquelles l'étiquetage doit être réalisé et la notice rédigée⁶ » et (55) « il faut tenir compte des changements qui découlent de l'harmonisation internationale des définitions, de la terminologie et des progrès technologiques dans le domaine de la pharmacovigilance⁷ ».

L'article 58 ajoute qu'il est obligatoire d'inclure une notice dans l'emballage de tout médicament, sauf si toutes les informations figurent déjà sur l'emballage extérieur.

Selon l'article 59, « la notice est établie en conformité avec le résumé des caractéristiques du produit »⁸. Elle doit surtout inclure⁹: toutes les informations nécessaires pour l'identification du médicament ; les indications thérapeutiques ; une énumération des informations nécessaires avant la prise du médicament ; toutes les instructions qui

peuvent favoriser une bonne utilisation ; les effets indésirables possible ; un renvoi à la date de péremption présente sur l'emballage ; la dernière date de révision.

De plus, les lignes directrices concernant les indications de *mise en page* des notices sont définies par le « *Guideline on the readability of the label and package leaflet of medicinal products for human use* » (2009) de la manière suivante :

- la taille de la police du texte du conditionnement doit être au moins de 9 points Times New Roman ;
- il faut éviter l'utilisation de mentions doubles pour permettre une meilleure lisibilité ;
- afin de favoriser la lisibilité, des exigences sont posées et des avis sont donnés concernant le type de police, la taille de la police, l'utilisation des couleurs, la syntaxe, le format du papier et la qualité du papier ;
- l'utilisation de différentes couleurs pour distinguer différents dosages les uns des autres est recommandée.

Comme les notices sont un instrument de communication très important pour le patient, elles ont donc le devoir d'être claires et de présenter les caractéristiques suivantes : caractères lisibles, phrases brèves, détails sous forme d'énumération, mots familiers, formes directes, visuel agréable, formes dialoguées.

Dans le cadre linguistique, des études portant sur ce problème ont été conduites, entre autres, par Sournia (1974), Dardano, Giovanardi, Pelo (1988), Serianni (1989, 2003, 2005), De Mauro (1994), Cassandro (1994), Gotti, Salager-Meyer (2006) et Chevallier (2008). La mise en pratique de ces réglementations dans les pays européens s'effectue de différentes manières : cette enquête vise à mener une analyse comparative d'une notice en langue italienne et française, afin d'établir ainsi la présence d'analogies et de différences entre les stratégies de simplification employées.

Le médicament choisi pour l'analyse¹⁰ est *Tachipirina* en italien et *Doliprane* en français, il s'agit de la même molécule (paracétamol 1000 mg). Le *bugiardino*¹¹ et la *notice* ont été analysés sous plusieurs aspects: formel, syntaxique, morphologique, lexical et pragmatique.

L'analyse comparée des notices des médicaments rédigées dans différentes langues de l'Union Européenne peut contribuer à mettre en lumière les défauts de ces instruments de communication, caractérisés d'une part, par une typologie textuelle complexe et de l'autre, en contraste avec la première, par une importante fonction sociale, celle du droit à l'information du patient.

2. *Tachipirina* versus *Doliprane*

Les deux notices s'articulent en paragraphes pourvus chacun d'un titre : les contenus des paragraphes sont similaires même si l'ordre de présentation ainsi que la longueur des textes sont différents. Le texte français est plus court et les interlignes sont plus importantes, les titres des différentes sections, subdivisées en sous-paragraphes, sont soulignés par l'utilisation d'encadrés : la mise en page est donc plus claire et plus attrayante, ce qui facilite donc la lecture. Dans les deux modes d'emploi, la couleur utilisée pour l'impression se détache clairement sur la couleur du fond, comme indiqué dans la norme CEE.

2.1 Densité lexicale et technicisms

Le *bugiardino* est caractérisé par une grande densité lexicale : des termes techniques propres au lexique scientifique sont employés sans être explicités.

On y trouve des technicisms spécifiques incompréhensibles pour les non spécialistes, par exemple: le nom de l'enzyme *glucosio-6-fosfato deidrogenasi* (glucose-6-phosphate déshydrogénase) et de certaines pathologies telles que l'*epatopatia* (hépatopathie), la *sindrome di Gilbert* (syndrome de Gilbert), avec dénomination éponyme (Cf. Serianni, 2005 : 209-212), *anticolinergici, oppioidi* (*anticholinergiques, opioïdes*). Les technicisms spécifiques et collatéraux de la langue de la médecine sont donc très majoritaires (*citolisi epatica, necrosi massiva e irreversibile*/cytolyse hépatique, nécrose massive et irréversible). Un public de lecteurs communs ne peut comprendre un tel langage, trop technique et trop détaillé. Certaines informations semblent plus adaptées à un manuel de médecine destiné aux médecins et infirmiers qu'à un patient, qui risque de ne pas avoir les connaissances nécessaires pour suivre les prescriptions énoncées (... *mediante somministrazione, il più precocemente possibile, di N-acetilcisteina come antidoto...*/...par l'administration, le plus précocement possible, de N-acétylcystéine comme antidote...).

La *notice* présente une densité lexicale inférieure par rapport au *bugiardino* : des termes techniques sont employés pour les noms des excipients ainsi que pour celui de la substance active. Pour la plupart, les termes employés sont davantage accessibles aux non spécialistes (par exemple : *à avaler tel quel avec une boisson*). Contrairement à la notice italienne, si un terme technique est employé, il est indiqué entre parenthèses et/ou, généralement, précédé ou suivi d'une périphrase explicative, par exemple : *en cas de maladie grave des reins (insuffisance rénale sévère) ; Taux anormalement bas de certains globules blancs ou de certaines cellules du sang comme les plaquettes (pouvant se traduire par des saignements de nez ou des gencives)*.

2.2 Phrases nominales

Dans le *bugiardino*, nous constatons une forte présence de phrases nominales - typiques du langage journalistique et publicitaire - aussi bien dans les titres qu'à l'intérieur des paragraphes. Dans la plupart des cas, les titres des paragraphes ont une signification obscure : *categoria farmacoterapeutica / indicazioni terapeutiche / precauzioni d'impiego / interazioni medicamentose ed altre / avvertenze speciali / dose, modo e tempo di somministrazione / sovradosaggio / effetti indesiderati / scadenza e conservazione / composizione / forma farmaceutica e contenuto*¹². Dans le paragraphe *indicazioni terapeutiche* (indications thérapeutiques), après un syntagme complexe initial, l'utilisation d'une annotation entre parenthèses reportant des termes plus proches de l'usage courant marque la volonté d'être plus clair : *Trattamento sintomatico delle affezioni dolorose di ogni genere (ad esempio, mal di testa, mal di denti, ecc.)*¹³.

Dans la notice, les phrases nominales sont employées pour les titres des sous-paragraphes (*composition, précautions particulières, mises en garde*) ; en revanche, les titres des rubriques, bien distinctes des sous-titres, dont les caractères ont une dimension réduite, proposent l'énumération de propositions interrogatives qui visent à réduire la distance entre le médicament et le patient ; ce dernier aura en effet l'impression de participer à un dialogue fictif. Par exemple : *1. Qu'est-ce que Doliprane 1000 mg, comprimé et dans quel cas est-il utilisé ?*

2.3 Impératifs

D'un point de vue morphologique, on relève dans le *bugiardino* l'emploi de l'infinitif impératif impersonnel, typique des textes réglementaires, dans certains paragraphes tels que *precauzioni d'impiego* (précautions d'emploi), *interazioni* (interactions), *sovradosaggio* (surdosage), *effetti indesiderati* (effets indésirables), *modalità di conservazione* (conditions de conservation). Par exemple : *...avvertire immediatamente il medico o rivolgersi al più vicino ospedale* (avertir immédiatement votre médecin traitant ou s'adresser à l'hôpital le plus proche).

En général, le style des paragraphes n'est pas homogène : des phrases nominales s'alternent avec des impératifs infinitifs, des propositions impératives, déontiques et des formes impersonnelles.

Dans la notice, dès le premier paragraphe, le rédacteur s'adresse directement au lecteur à travers l'emploi de l'impératif dans la formule de politesse ; les termes utilisés sont *clairs et compréhensibles*, par exemple : *faites attention avec Doliprane 1000 mg comprimé*. Au début du paragraphe, l'impératif présent est employé dans

la proposition principale exhortative pour s'adresser directement au patient, puis à la fin du paragraphe, il est remplacé par la forme impersonnelle *il est nécessaire de*. Pourtant, la présence du déterminant possessif *votre* marque, là encore, la volonté d'impliquer le lecteur. Dans le texte qui répond à la deuxième question (2. *Quelles sont les informations nécessaires avant de prendre Doliprane 1000 mg, comprimé ?*) la syntaxe est linéaire : les verbes sont conjugués à l'indicatif et à l'impératif. L'impératif est de nouveau employé dans le paragraphe concernant les effets indésirables (par exemple : *consultez, veuillez*) et dans le dernier paragraphe, le 5. *Comment conserver Doliprane 1000 mg, comprimé ?* Ici, le lecteur est invité, à travers l'emploi de l'impératif impersonnel avec une valeur injonctive, à tenir le médicament hors de la portée et de la vue des enfants et aussi, mais cette fois-ci à la forme négative, à ne pas l'utiliser après la date de péremption figurant sur la boîte.

3. Conclusions

L'étude menée pour les deux notices du même médicament, rédigées respectivement en langue française et italienne, a permis d'évaluer l'application des directives européennes : ceci à travers l'emploi de différentes stratégies de simplification. À l'issue de l'analyse, on observe :

- sur le plan formel, la différence dans les titres des paragraphes, la dimension des caractères et la quantité des contenus ;
- sur le plan syntaxique, une prédominance de l'hypotaxe dans la notice italienne ;
- sur le plan morphologique, l'emploi du verbe servile *pouvoir* avec une valeur épistémique et du verbe *devoir* avec une valeur déontique ; les modes employés sont l'indicatif, le subjonctif, le conditionnel, l'impératif, l'infinitif, le gérondif et le participe ;
- sur le plan lexical, le langage employé en français est plus simple que celui du texte italien ;
- sur le plan pragmatique, la notice italienne propose souvent des formes qui éloignent le texte du lecteur comme l'infinitif jussif impersonnel ; en revanche, en français, le rédacteur s'adresse directement au lecteur à travers le pronom allocutif *vous* et l'adjectif possessif *votre*.

De manière générale, la mise en page de la notice en français est plus claire, ce qui contribue à en faciliter la lecture. Les titres des paragraphes sont des propositions interrogatives, parfois numérotées, et avec des polices de caractères différenciées qui permettent de repérer facilement les informations sur le médicament. Dans la notice italienne, en revanche, les titres sont pour la plupart de simples phrases nominales. Dans la notice en langue française, la liste à puces apparaît plus souvent que dans

celle qui est rédigée en langue italienne, plus précisément dans les différents cas où il ne faut pas utiliser les médicaments ainsi que pour leurs effets indésirables. La liste à puces, conseillée pour une lecture plus rapide, permet au patient de repérer directement les informations qui l'intéressent.

En ce qui concerne la syntaxe, il y a dans la notice italienne une prédominance de l'hypotaxe : le nombre de propositions subordonnées est supérieur à celui de la notice française. La syntaxe italienne est donc plus complexe, ce qui rend la lecture moins fluide. Le texte se caractérise par des formules peu utilisées dans le langage courant (par exemple : les propositions subordonnées conditionnelles où le verbe est conjugué au subjonctif imparfait), par l'absence de ponctuation dans de longs passages ainsi que par le recours à des conjonctions propres à un registre de langue soutenu (*pertanto, od^{ta}, qualora, sebbene*). Pour ce qui est de la morphologie verbale, il faut signaler, dans le texte italien, l'emploi du verbe servile *pouvoir* avec une valeur épistémique et du verbe *devoir* avec une valeur déontique. De plus, la diathèse passive est fortement présente en italien, alors qu'elle est plus rare en français, où elle est remplacée par la forme active à la fois plus claire et plus proche de l'usage quotidien des lecteurs.

Sur le plan lexical, le langage employé en français est plus simple que celui que l'on retrouve dans le texte italien : en effet, il y a un nombre considérable de gloses explicatives visant à rendre le langage technique moins rébarbatif pour le lecteur commun. En italien, on trouve un nombre considérable de termes techniques spécifiques ou collatéraux de la langue de la médecine (dérivés du grec ou du latin) non glosés, dont la signification est donc obscure pour les non spécialistes du secteur.

Sur le plan pragmatique, de manière générale, là où le rédacteur français s'adresse directement au lecteur à travers le pronom allocutif *vous* et l'adjectif possessif *votre*, le rédacteur italien emploie un style impersonnel à travers l'utilisation de formes verbales impersonnelles, par exemple : *si raccomanda, si consiglia*.

Dans la notice française, le patient peut imaginer un dialogue avec le médecin : il se pose des questions concernant le médicament et peut lire les réponses d'un spécialiste. Cela permet au patient de se sentir à l'aise dans un contexte plus détendu et familial.

En général, le rédacteur s'adresse directement au lecteur dans la notice française, même s'il utilise parfois des verbes à l'infinitif avec une valeur injonctive (*appliquer, reboucher, procéder, jeter*) ; par ailleurs, le texte italien utilise peu de formules de vouvoiement (*se il medico le ha diagnosticato, se nota la comparsa di..., informi il medico o il farmacista, ecc.*).

Si l'on compte les mots, grâce à la fonction du programme de traitement de texte Word, le pourcentage de mots contenu dans le texte Tachipirina est supérieur de

75,07 % à son correspondant Doliprane : le contenu de la notice italienne est donc plus volumineux que celui de la notice française.

Les deux notices analysées appliquent la directive européenne de façon différente. Pour remplir sa fonction de vulgarisation, le texte italien devrait être rédigé en prenant en considération les différents niveaux de scolarisation des lecteurs (le niveau de scolarisation étant une des variables qui permettent de calculer l'index de lisibilité *Gulpease*). En outre, afin de permettre au patient de se sentir à l'aise dans un contexte plus détendu et familial, il conviendrait de rédiger la notice sous forme d'un dialogue fictif entre le médecin/pharmacien et le patient, en partant des questions fréquentes que ce dernier peut se poser avant de prendre le médicament.

Si l'on appliquait la métaphore de la traduction (*traduttore, traditore*) au contexte communicatif analysé, on pourrait affirmer que le rédacteur du *bugiardino* doit se positionner en tant que traducteur/médiateur à la fois pour le monde de la médecine, dont le langage technique est comparable à une langue étrangère, et pour les patients qui ne maîtrisent pas cette langue. L'acte traductif (la vulgarisation du texte) apparaîtra donc aux personnes de langue maternelle (les spécialistes du secteur) comme une trahison, indispensable cependant, pour permettre aux patients (les étrangers) de comprendre le contenu du *bugiardino*.

Bibliographie

- Bandello, G. 2009-2010. *La lingua della medicina divulgativa in Italia e in Francia*. Tesi di laurea specialistica (inedita) in Lingua e Traduzione Francese, Facoltà di Lingue e Letterature Straniere, Università del Salento.
- BIF, 2004. « Bollettino d'informazione sui farmaci » n°2, p. 51-56.
- Boltanski, L., Maldidier, P. 1969. *La vulgarisation scientifique et ses agents*. Paris : Centre de Sociologie EHESS.
- Canguihlem, G. 1970. *Écrits sur la médecine*, Paris : Seuil.
- Caro, P. 1990. *La vulgarisation scientifique est-elle possible ?*, Nancy : Presses universitaires de Nancy.
- Cassandro, M. 1994. *Aspetti sintattici e lessicali della lingua medica contemporanea*. In : Studi sul trattamento linguistico dell'informazione scientifica. Roma : Bulzoni.
- Cauqueline, A., Lenglet, R. 1985. *Sciences - Le problème de la vulgarisation*. Encyclopaedia 1985, éditions Encyclopaedia Universalis.
- Chevallier, J. 2008. *Terminologie Médicale*. Paris : Maloine.
- Dardano, M., Giovanardi, C., Pelo, A. 1988. *Per un'analisi del discorso divulgativo: accertamento e studio della comprensione, Dalla parte del ricevente: percezione, comprensione, interpretazione*. In : Atti del XIX congresso internazionale della Società Linguistica Italiana édité par Tullio De Mauro *et al.*, Roma : Bulzoni.
- De Mauro, T. 1994. *Capire le parole*. Roma - Bari : Sagittari Laterza.

- Gotti, M., Salager-Meyer, F. 2006. *Advances in Medical Discourse Analysis: Oral and Written Contexts*. Bern : Peter Lang.
- Directives européennes 92/26/CEE, 92/27CEE, 92/28/CEE, 2001/83/CEE, 2003/94/CEE.
- Jacobi, D. 1999. *La communication scientifique : Discours, figures, modèles*. Grenoble : PUG.
- Jeanneret, Y. 1994. *Ecrire la Science : Formes et enjeux de la vulgarisation*. Paris : PUF.
- Kocourek, R. 1982. *La langue française de la technique et de la science*. Wiesbaden : Brandstetter Verlag.
- Korzen, I., Lavinio, C. 2009. *Lingue, culture e testi istituzionali. Seminario italo-danese*. Firenze : Franco Cesati Editore.
- Laszlo, P. 1993. *La vulgarisation scientifique*. Paris : PUF.
- Lucchini, A. 2008. *Il linguaggio della salute. Come migliorare la comunicazione con il paziente*. Milano : Sperling & Kupfer.
- Pradal, J. 1968. *La vulgarisation des sciences par l'écrit*. Strasbourg : Conseil de l'Europe.
- Serianni, L. 1989. *Grammatica italiana, Italiano comune e lingua letteraria*. Torino : UTET.
- Serianni, L. 2003. *Italiani scritti*. Bologna : Il Mulino.
- Serianni, L. 2005. *Un treno di sintomi. I medici e le parole: percorsi linguistici nel passato e nel presente*. Milano : Garzanti.
- Setti, R. 2003. « Bugiardino ». *La Crusca per Voi*, n°27, p. 10-11.
- Sobrero, A. A. 1993. *Introduzione all'italiano contemporaneo. Le strutture*. Roma-Bari : Laterza.
- Sournia, J.C. 1974. *Le langage médical moderne*. Paris : Hachette.

Sitographie

- <http://eur-lex.europa.eu/it/index.htm> [consulté le 01.07.14]
- <http://labs.translated.net/?l=it> [consulté le 05.07.14]
- <http://www.accademiadellacrusca.it> [consulté le 18.07.14]
- <http://www.salute.gov.it/> [consulté le 15.07.14]
- <http://ec.europa.eu/> [consulté le 07.07.14]
- http://ec.europa.eu/health/index_en.htm [consulté le 07.04.15]
- <http://www.agenziafarmaco.it/> [consulté le 14.07.14]
- <http://www.equivalente.it/cont/equivalente-faq/faq.asp> [consulté le 14.07.14]

Notes

1. Le paragraphe « Notices de médicaments et application des directives européennes » est rédigé par Carlotta D'Addario ; les autres paragraphes sont rédigés par Gloria Bandello.
2. « [Version originale du texte] varietà funzionale di una lingua naturale, dipendente da un settore di conoscenze o da una sfera di attività specialistiche, utilizzata, nella sua interezza, da un gruppo di parlanti più ristretto della totalità dei parlanti la lingua di cui quella speciale è una varietà, per soddisfare i bisogni comunicativi (in primo luogo quelli referenziali) di quel settore specialistico » (Cortelazzo, 1990 : 5).
3. Cf. http://admi.net/eur/loi/leg_euro/fr_392L0027.html
4. Cf. <http://eur-lex.europa.eu/LexUriServ/LexUriServ.do?uri=CONSLEG:2001L0083:20030701:-FR:PDF>

5. Cf. http://admi.net/eur/loi/leg_euro/fr_392L0027.html
6. Cf. <http://eur-lex.europa.eu/LexUriServ/LexUriServ.do?uri=CONSLEG:2001L0083:20030701:-FR:PDF>
7. Cf. <http://eur-lex.europa.eu/LexUriServ/LexUriServ.do?uri=CONSLEG:2001L0083:20030701:-FR:PDF>
8. Cf. <http://eur-lex.europa.eu/LexUriServ/LexUriServ.do?uri=CONSLEG:2001L0083:20030701:-FR:PDF>
9. Cf. <http://eur-lex.europa.eu/LexUriServ/LexUriServ.do?uri=CONSLEG:2001L0083:20030701:-FR:PDF>
10. L'article présente une partie des données analysées dans le mémoire de fin d'études (inédit) en langue et traduction française de Gloria Bandello qui a été suivie par les professeurs Jean-Louis Chauzit de l'Université JM Lyon 3 ; Annarita Miglietta, Alessandra Rollo et Alberto A. Sobrero de L'Université du Salento.
11. En italien, le terme est synonyme de *notice*. L'étymologie n'en est pas claire. Par contre, « non c'è dubbio invece che questo nome voglia puntare l'attenzione sulle prerogative di queste particolari 'istruzioni per l'uso' che, soprattutto negli anni di boom della farmacologia, tendevano a sorvolare su difetti ed effetti indesiderati del farmaco per esaltarne i pregi e l'efficacia. Non erano quindi vere e proprie 'bugie' quelle che vi si potevano leggere, ma nell'insieme il foglietto risultava un 'bugiardino' que diceva piccole bugie o, meglio, ometteva informazioni importantes ma que potevano essere compromettenti per il prodotto / Cette dénomination entend sans aucun doute mettre en évidence les caractéristiques de ce type particulier de 'notice d'utilisation' qui, pendant la période de boom de l'industrie pharmaceutique, avait tendance à passer sous silence les défauts et les effets indésirables du médicament pour en exalter les bénéfices et l'efficacité. Il ne s'agissait donc pas de 'mensonges' (*bugie*), mais de 'petits mensonges' (*bugiardino*) qui omettaient des renseignements importants pouvant compromettre éventuellement les bienfaits du produit » (Setti, 2003 : 10-11).
12. Traduction: *classe pharmaco-thérapeutique / indications thérapeutiques / précautions d'emploi / interactions avec d'autres médicaments et autres interactions / mises en garde spéciales / posologie, mode et durée du traitement / surdosage / effets indésirables / date de péremption et conditions de conservation / composition / forme pharmaceutique et contenu.*
13. Traduction : *traitement symptomatique des affections douloureuses en tout genre (par exemple maux de tête, rage de dent).*
14. On remarque l'emploi de la conjonction *od* (ou), rarement utilisée en général, dans la phrase *pazienti gravide od in allattamento* (patientes enceintes ou allaitant); le *-d* euphonique, signalé également par l'Académie de la Crusca en tant que forme désuète, pourrait aisément être supprimé sans altérer le sens de la phrase ni la compréhension du texte de la part du lecteur. Cf. <http://www.accademiadellacrusca.it>, rédaction et dépannage linguistique par Raffaella Setti.